

Traduire les « deux solitudes »

JEAN DELISLE ET GILLES GALLICHAN

La traduction a une fonction politique tout autant que littéraire et linguistique. Elle englobe le fait culturel et social et est au cœur de l'interaction avec l'Autre.

Faut-il s'étonner que la métaphore dominante de la traduction au Canada soit celle du pont culturel jeté entre les deux solitudes⁶⁵? La métaphore est bien imprégnée dans l'imaginaire collectif canadien depuis que Hugh MacLennan l'a utilisée dans son roman sur les relations entre francophones et anglophones publié à New York en 1945. Ce roman, traduit par la Québécoise Louise Gareau-Des Bois 18 ans après sa publication en anglais, a été publié par un éditeur parisien en 1963. Ce décalage temporel et géographique est loin d'être exceptionnel. En effet, avant 1982, pas moins de 75 % des traductions d'auteurs canadiens-anglais ont été publiées à Paris. La traduction gouvernementale, au contraire, a toujours été effectuée au Canada.

Traduction gouvernementale

L'article 133 de la Constitution de 1867 fait du Canada un pays bilingue dont les langues officielles sont l'anglais et le français. Cependant, avant 1980, la production bilingue de documents officiels et autres publications gouvernementales n'a touché essentiellement que le gouvernement fédéral, celui du Québec et, après 1969, celui du Nouveau-Brunswick. Ailleurs au pays, la traduction gouvernementale est demeurée un phénomène marginal, voire inexistant.

Depuis les années 1910, les services de traduction reliés au gouvernement fédéral à Ottawa sont décentralisés; le Parlement, les Postes et le Secrétariat d'État en sont les principaux utilisateurs. Les traducteurs parlementaires jouissent de conditions de travail enviables et sont considérés comme des privilégiés⁶⁶. Parfois, le poste se transmet d'une génération à l'autre au sein d'une même famille. En 1920, on dénombre à Ottawa environ 90 traducteurs affiliés au gouvernement central, auxquels s'ajoutent une trentaine d'autres en période de session parlementaire, surtout pour la publication des projets de loi, des procès-verbaux et des débats⁶⁷.

En vertu de la Constitution, le Québec doit publier ses lois et les procès-verbaux parlementaires en français et en anglais. En 1920, le Conseil législatif et l'Assemblée législative ont une équipe d'une douzaine de traducteurs, tant pour le français que pour l'anglais. En plus des lois et des journaux parlementaires, le gouvernement québécois traduit les rapports officiels, les guides touristiques et plusieurs autres documents destinés au grand public. La plupart des permis et formulaires sont aussi imprimés dans les deux langues. Ces traductions sont parfois effectuées par le personnel des ministères ou données par contrats à des gens de l'extérieur.

Dans les années 1920, le statut du français commence à s'améliorer. Les communications se multiplient par la radio et le cinéma, et le bilinguisme est de plus en plus réclamé par les francophones. L'Ontario abolit en 1927 son règlement XVII restreignant l'enseignement du français dans cette province depuis 1912. Au niveau

fédéral, les timbres (1928) et la monnaie (1937) bilingues sont approuvés. En 1934, le gouvernement conservateur crée le Bureau des traductions, appelé à réunir tous les traducteurs fédéraux. Cette initiative inquiète plusieurs milieux francophones qui préfèrent une présence plus généralisée du français dans chaque ministère. Il faut attendre après la Deuxième Guerre mondiale pour que ce Bureau atteigne sa vitesse de croisière. En 1948, il compte près de 175 traducteurs et passe bientôt à 300⁶⁸. Le Bureau publiera lui-même de nombreux ouvrages bilingues de terminologie adaptés aux réalités canadiennes.

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963-1969), dont les recommandations aboutissent à l'adoption de la Loi concernant le statut des langues officielles du Canada (17-18 Elizabeth II, 1969, c. 54), établit la traduction de toutes les publications fédérales comme pratique courante. La volonté politique est le facteur déterminant de la croissance de la traduction⁶⁹. Entre 1965 et 1975, le nombre de traducteurs passe de 350 à 1 300 et la formation universitaire en linguistique connaît parallèlement un essor. On constate cependant que le gouvernement fédéral demeure essentiellement anglophone et ne communique dans les deux langues qu'en partie⁷⁰. En effet, même si le quart de la fonction publique est francophone, peu de fonctionnaires rédigent directement leurs textes en français; 10 % seulement de la traduction se fait vers l'anglais.

Au Québec, en 1964, un service de traduction est mis sur pied par le Secrétariat de la province. Il démarre lentement, car on a de la difficulté à recruter des professionnels, à ce moment-là fort recherchés par le gouvernement fédéral, par les entreprises privées et par l'Exposition universelle de Montréal, Expo 67⁷¹. La Loi sur la langue officielle (LQ, 1974, c. 6) et la Charte de la langue française (LQ, 1977, c. 5) n'ont pas freiné l'activité des traducteurs québécois ni l'édition officielle de langue anglaise. Au Nouveau-Brunswick, l'adoption de la Loi sur les langues officielles (18 Elizabeth II, 1969, c. 14) donne une nette impulsion à l'édition officielle traduite en français. En 1972, le Québec et le Nouveau-Brunswick sont les provinces qui ont le plus grand nombre de traducteurs à leur emploi, soit 25 et 24 respectivement. L'Ontario en a alors huit, la Saskatchewan un seul, et les six autres provinces aucun⁷². Après 1980, le Manitoba devra effectuer un rattrapage en ce domaine en vertu d'un jugement de la Cour suprême et d'un réveil des communautés francophones de l'Ouest⁷³. Au niveau provincial, le bilinguisme dans l'édition officielle reste donc un phénomène essentiellement lié au Canada français, qui a peu pénétré le Canada anglais.

Un pont entre les deux cultures

Avant 1920, deux œuvres littéraires canadiennes sont traduites en français contre dix en anglais. Entre 1920 et 1960, on en compte 48 traduites au Canada, 39 en

anglais et 9 en français⁷⁴. De plus, dans les années 1930 et 1940, toutes les œuvres de Grey Owl (Archibald Belaney), populaire auteur pseudo-amérindien, sont traduites en France. En 1981, on comptera 300 titres traduits en français de 240 auteurs anglophones, dont 115, plus du tiers, sont des romans⁷⁵. Cinq des auteurs les plus connus — Stephen Leacock, Mazo De La Roche, Malcolm Lowry, Leonard Cohen et Mordecai Richler — sont traduits et publiés en France. À partir des années 1970, on voit paraître les premières traductions canadiennes des œuvres de Margaret Atwood, Margaret Laurence et Robertson Davies.

Par ailleurs, rares sont les poètes canadiens-anglais traduits en français au Canada. On ne peut guère citer que les noms de Leonard Cohen, John Robert Colombo et Dennis Lee. Toutefois, la situation change avec la création, à l'Université de Sherbrooke en 1969, de la revue *Ellipse*. Celle-ci se donne pour mission de présenter en traduction les œuvres des poètes canadiens-anglais et québécois. En 1980, avec son 26^e numéro, *Ellipse* aura publié en traduction pas moins d'une cinquantaine de poètes. Cette revue a fait naître la traduction poétique au pays en créant un lieu d'échange et des réseaux de sociabilité entre les poètes des deux principaux groupes linguistiques, par exemple entre Gaston Miron et F. R. Scott. Dans les années 1970, une véritable communauté bilingue commence aussi à s'établir, notamment entre auteures et traductrices féministes, les Canadiennes anglaises traduisant les romancières et théoriciennes québécoises. Cette complicité, qui donnera lieu à une réflexion originale sur la traduction, atteindra son apogée dans les années 1980⁷⁶.

Il en va tout autrement du théâtre. Jusqu'aux années 1980, le Canada français néglige la production théâtrale du Canada anglais: à peine 11 pièces de neuf auteurs, dont celles de David Fennario, John Herbert et John Thomas McDonough, sont traduites en français, et presque toutes traitent de Montréal et du Québec⁷⁷. Plus de pièces de théâtre francophones sont traduites en anglais, en particulier celles de Michel Tremblay.

L'essai — biographies, livres d'histoire, critique littéraire — est le seul genre où le nombre de titres traduits de l'anglais au français surpasse celui des traductions faites du français à l'anglais. La majorité des quelque 170 titres recensés dans cette catégorie datent des années 1960 et 1970 et sont surtout constitués d'études historiques, culturelles ou sociopolitiques traitant des réalités québécoises. Des essais de Northrop Frye, Peter C. Newman, Marshall McLuhan, Marius Barbeau, Stanley B. Ryerson et Merrill Denison sont également traduits en français.

Entre le début du siècle et les années 1960, on publie en moyenne une traduction littéraire du français vers l'anglais par année⁷⁸. Les deux tiers de cette maigre production sont des romans signés notamment par Louis Hémon, Maurice Constantin-Weyer, Roger Lemelin et Gabrielle Roy. On a maintes fois déploré la

piètre qualité de ces traductions souvent faites par des étrangers ignorant la réalité canadienne, et il faudra attendre le milieu des années 1970 avant de voir paraître des traductions de meilleure qualité, grâce entre autres à l'aide financière du Conseil des Arts du Canada. Dans les années 1960, le nombre de traductions vers l'anglais est multiplié par six, parmi lesquelles on compte 27 romans, 5 recueils de poésie, 3 pièces de théâtre et 9 essais, surtout d'histoire et de critique littéraire⁷⁹. Philip Stratford constate un net progrès dans le domaine du roman :

[A]vant 1900, sept romans québécois ont été traduits ; de 1900 à 1960, 36, soit un peu plus d'un tous les deux ans ; de 1960 à 1970, 20 autres traductions sont venues s'ajouter à la liste, soit une moyenne de deux par année ; de 1973 à 1982, 89 traductions ont été entreprises, soit presque neuf par année⁸⁰.

Impact du Conseil des Arts du Canada

Le tableau de la traduction change radicalement avec la création, en 1972, du programme d'aide à la traduction du Conseil des Arts du Canada. Conçu dans un esprit d'unité nationale, ce programme fait faire un bond en avant à la pratique de la traduction au pays. Philip Stratford écrira en 1983 :

Depuis que le Conseil des Arts a créé son programme en 1972, près de 500 nouveaux ouvrages littéraires ont été traduits, rendement sans précédent. Quarante-cinq maisons d'édition françaises et cinquante anglaises ont collaboré à ce travail réalisé par 110 traducteurs francophones et 100 anglophones, dont une trentaine ont maintenant au moins deux traductions à leur crédit. Changement de grande portée, l'ancien coefficient de 2 contre 1 (deux titres français contre un titre anglais) n'a plus cours. Durant cinq des dix dernières années, plus de livres ont été traduits vers le français que l'anglais, pour des totaux équivalents⁸¹.

Le programme du Conseil des Arts entraîne plusieurs retombées : création des prix de traduction du Conseil des Arts en 1973, fondation de l'Association des traducteurs littéraires en 1975, publication de la première édition de la *Bibliographie de livres canadiens traduits de l'anglais au français et du français à l'anglais* (1975) de Philip Stratford et Maureen Newman, introduction en 1977 d'une rubrique sur la traduction dans le numéro annuel « Letters in Canada » du *University of Toronto Quarterly*, amélioration de la qualité de la critique qui tient compte de la spécificité des traductions, amorce d'une réflexion sérieuse sur le sens de la traduction littéraire au pays, enfin apparition de collections vouées à la traduction d'œuvres canadiennes. De plus, des traducteurs indépendants comme Sheila Fischman sont désormais reconnus dans leur propre domaine.

L'éditeur montréalais Pierre Tisseyre crée la « Collection des deux solitudes », en 1972, afin de faire connaître à ses lecteurs les œuvres les plus importantes de la littérature canadienne-anglaise. Le premier titre à paraître, *Klee Wyck* (1973) d'Emily Carr, est traduit par Michelle Tisseyre, directrice de la collection, qui y fait traduire des écrivains comme Morley Callaghan, Robertson Davies, Margaret Laurence, Mordecai Richler, Brian Moore et W. O. Mitchell. En 1977, le même éditeur inaugure la « Collection des deux solitudes, juvénile » avec *Jacob Deux-Deux et le vampire masqué*, captivante histoire pour enfants de Mordecai Richler traduite par Jean Simard. En 1978, cette collection est rebaptisée « Collection des deux solitudes, jeunesse » et sa nouvelle directrice, Paule Daveluy, y publie sa propre traduction des *Chemins secrets de la liberté* de Barbara Smucker, récit historique sur la filière clandestine pour aider les esclaves noirs américains à fuir vers les États du Nord et le Canada.

Pour sa part, la maison d'édition montréalaise Harvest House fonde « The French Writers of Canada Series » et publie, dès 1973, des auteurs québécois comme Jacques Ferron (*Dr. Cotnoir : A Novel*, traduit par Pierre Cloutier) et Anne Hébert (*The Torrent : Novellas and Short Stories*, traduit par Gwendolyn Moore). Harvest House avait publié auparavant *Ethel and the Terrorist* (1965) de Claude Jasmin, traduction de David S. Walker. D'autres éditeurs emboîtent le pas, dont McClelland & Stewart, Oberon Press, Coach House Press, Talon Books et, du côté français, les Éditions Héritage, Hurtubise HMH et Québec Amérique. Cette effervescence éditoriale témoigne d'un intérêt accru pour les œuvres traduites. L'évolution de la situation politique au Québec n'est pas étrangère à ce nouvel engouement qui vient s'ajouter à l'aide financière substantielle accordée par le Conseil des Arts du Canada.

Si la traduction littéraire est, comme certains le pensent, un lieu de rencontre et de dialogue, et bien qu'il soit difficile d'évaluer avec exactitude les répercussions transculturelles d'une traduction, on peut affirmer que d'un point de vue purement quantitatif, en littérature comme en sciences humaines, les « deux solitudes » ont commencé à développer un intérêt l'une pour l'autre dans les années 1970.

- 47 En 1967-1968, par exemple, il octroie 595 559 \$ aux arts de la scène, mais pas un sou aux lettres. Le Conseil des Arts de l'Ontario engage son premier agent littéraire en 1969.
- 48 Aphorisme de McLuhan, cité par Mavor Moore dans « You Can't Toot Your Own Horn If You Have No Horn to Toot », *The Globe and Mail*, 28 décembre 1985, p. D1.
- 49 M. Vipond, *The Mass Media in Canada*, p. 62-64.
- 50 Ministère des Communications, communiqué de presse du 18 juin 1986, p. 3; citation extraite de R. Lorimer, « Book Publishing », p. 21.
- 51 R. Ellenwood, « Government Funding »; P. Aldana, *Canadian Publishing*, p. 36.
- 52 P. Audley, *Canada's Cultural Industries*, p. 91 et 124; R. Lorimer, « Book Publishing », p. 21.
- 53 P. Aldana, *Canadian Publishing*, p. 38-42.
- 54 De 1908 à 1960, le Conseil se réunit moins d'une dizaine de fois. Voir L.-P. Audet, *Histoire du Conseil de l'instruction publique de la province de Québec*, p. 166.
- 55 P. Aubin, *Les communautés religieuses et l'édition du manuel scolaire*, p. 23.
- 56 F. Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec (1840-1940)*, p. 177-178.
- 57 P.-É. Farley, *Livres d'enfants*, p. 8-9.
- 58 BNQ, MSS-061, fonds Société des écrivains canadiens, « Mémoire de la Société des écrivains canadiens à la Commission royale pour l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada », 20 octobre 1949.
- 59 S. Bernier, « Prix littéraires et champ du pouvoir : le prix David, 1923-1970 ».
- 60 J. Vincent, « Le Conseil supérieur du livre, du rapport Bouchard à la loi 51 ».
- 61 P. Tisseyre, *Lorsque notre littérature était jeune*, p. 156-158. Les archives du CSL recèlent plusieurs documents, entre autres des mémoires et des versions de travail de cette loi, qui semblent bien être le fruit du travail de Pierre Tisseyre. Voir ANQM, fonds Conseil supérieur du livre.
- 62 J. Vincent, *Les tribulations du livre québécois en France (1959-1985)*.
- 63 « Les difficultés de l'édition », *Le Devoir*, 13 novembre 1954, p. 23.
- 64 P. de Bellefeuille, A. Pontaut et al., *La bataille du livre au Québec*.
- 65 K. Mezei et al., *Bibliographie de la critique des traductions littéraires anglaises et françaises au Canada*, p. 17.
- 66 F. Méléka, « Le bureau des traductions, 1934-1977 », *Meta*, vol. 22, n° 1, mars 1977, p. 59-60.
- 67 Archives de la Chambre des Communes, Canada, M. C. Hocken, *Return to an Order of the House of the 19th April, 1920*, document de la session n° 154, Ottawa, 1920.
- 68 J. Delisle, *Au cœur du triologue canadien*, p. 17-28.
- 69 J. Delisle, « Un demi-siècle au service du bilinguisme officiel », p. 6.
- 70 P. Cardinal, « Regard critique sur la traduction au Canada », *Meta*, vol. 23, n° 2, juin 1978, p. 143.
- 71 M. Robins, « Service de la traduction », p. 54.
- 72 C. Romney, « Enquête sur la traduction en 1972 », *Meta*, vol. 19, n° 2, juin 1974, p. 118.
- 73 G. Jourdain, « La législation bilingue au Manitoba », *Meta*, vol. 47, n° 2, juin 2002, p. 255-256.
- 74 P. Stratford (dir.), *Bibliographie de livres canadiens traduits*, p. x.
- 75 R. Giguère, « Translations : English to French. To 1981 », dans OCCL, p. 1124.
- 76 J. J. O'Connor, « Translations : French to English », dans OCCL, p. 1128-1132.
- 77 Voir R. Giguère, « Translations : English to French. To 1981 », dans OCCL, p. 1123-1125.
- 78 J. J. O'Connor, « Translations : French to English », dans OCCL, p. 1127.
- 79 *Ibid.*
- 80 P. Stratford, « Deux littératures à se partager », p. 10.